DECES

Nous avons le regret de vous informer du décés de :
- Monsieur JUVENAL Henri, décédé le 23 octobre,
- Madame GAVAUDAN Vve CHATARD Marguerite, décédée le 27 octobre.

Nous présentons aux deux familles nos très sincères condoléances.

Artisan - Peintre
Patrick PACCINI

RAVALEMENT DE FAÇADE
CRÉPI DÉCOR (garantie 5 et 10 ans)
TAPISSERIE - PATINE A L'ANCIENNE
MOQUETTE - VITRERIE
TOUS REVÊTEMENTS MURAUX ET SOLS

237 Allée des Souquettes - 83 136 SAINTE-ANASTASIE
Tél. 94.72.22.82. (après 18 heures)

SAINTE-ANASTASIE OU L'HISTOIRE EN MARCHE
(CA NE S'INVENTE PAS !...)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ANNEE 1908

Le Conseil, vu la délibération prise par l'ancienne municipalité en date du 20 juillet 1907 tendant à la radiation de la liste d'assistance aux vieillards du sieur GASSIER Urbain pour le motif qu'il n'a pas l'âge exigé par la loi et surtout pour son attitude agressive contre le gouvernement et la municipalité,
Proteste énergiquement contre la fausseté de ces accusations émanant des gens haineux et autoritaires ennemis personnels du sieur GASSIER.
Déclare que le susnommé bien qu'âgé de moins de 70 ans n'a pas moins le droit à l'inscription sur la liste d'assistance en qualité d'enfant du pays, vu surtout son état de santé maladive et son activité au travail quand les douleurs dont il est atteint le lui permette.
Pour la question politique : GASSIER est un Républicain de vieille roche et a toujours combattu contre la réaction.

Pour une plus grande sécurité : l'enfouissement par les TELECOMS des mises à la terre des lignes téléphoniques.

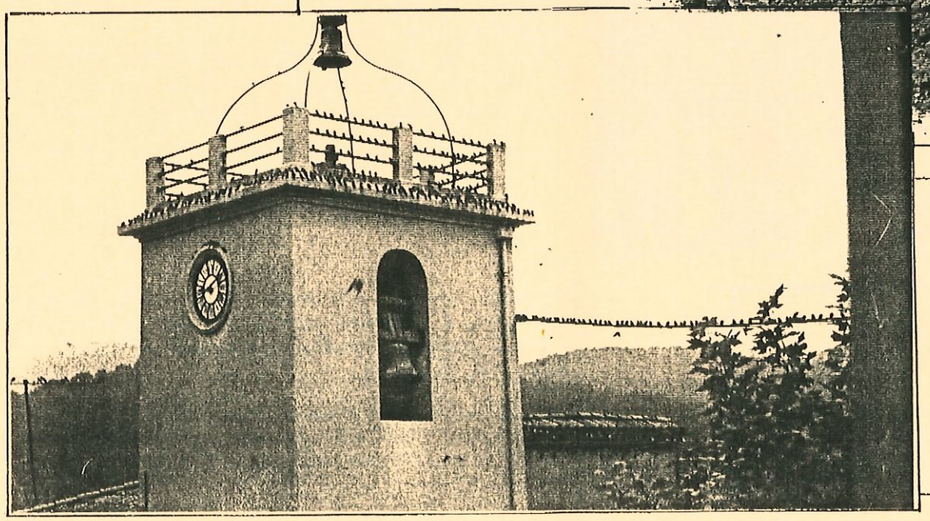

La fin de l'été !... Pour leur grande migration vers des cieux d'Afrique plus cléments, les hirondelles se rassemblent sur le clocher de l'église.

SAINTE-ANASTASIE

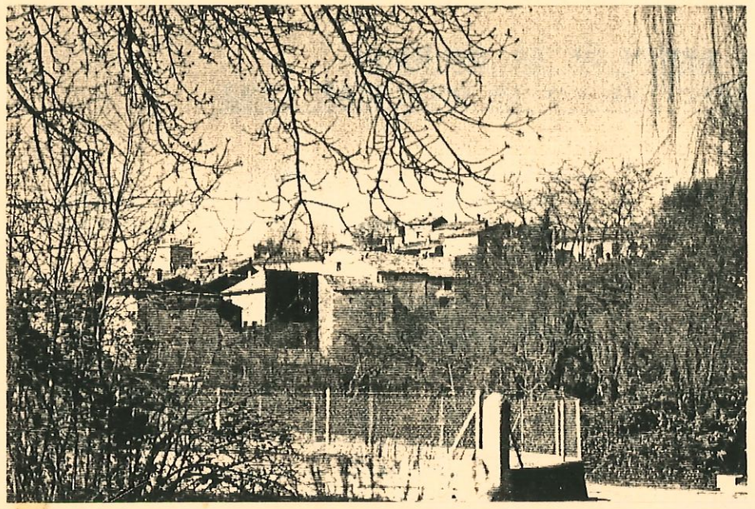

Le village vu du chemin des Vignarets.

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 1993
Numéro 51

LE MOT DU MAIRE

Si les premières bâtisses du village ont vu le jour au XIIIe siècle, la plupart des maisons anciennes actuelles, datent du Second Empire.

Beaucoup ont vaillamment résisté, d'autres sont en plus ou moins piteux état...

C'est le cas de quelques ruines dont certaines constituent, en dépit de leur pittoresque, d'indéniables menaces pour la sécurité publique.

L'imminence toujours redoutée d'effondrements meurtriers amène donc, périodiquement, la Commune à entreprendre de longues procédures conciliatrices, pouvant en cas d'échec persistant, aboutir à la décision juridique de démolir un immeuble vétuste.
Heureusement, de telles issues sont exceptionnelles.

Aujourd'hui pourtant, après trois années de démarches, d'expertises, de palabres et de jugements, nous avons atteint, dans un cas précis, ce point de non-retour.

Cette maison condamnée, lézardée, branlante et actuellement inoccupée, se situe à l'angle de la rue des Acacias et de la Carriera dei Cabro, en surplomb de la voie publique.

Il va de soi, que cette malheureuse et coûteuse perspective n'a pas été envisagée de gaîté de coeur.
Mais "disons-le à corps défendant" le délabrement de cet édifice a rebuté plus d'un postulant et aucun -nous le comprenons- n'est allé jusqu'à s'engager dans quelque hypothétique restauration.

Dans notre affaire, hélas, la Commune n'a pu que se substituer aux frais des contribuables, mais conformément à ses devoirs, à une défaillance -qu'elle ne juge pas- de toute initiative privée.

Jean-Pierre MORIN

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 1993

ETAIENT PRESENTS :
MM. BROSSAUD. CUENOT. RAYNAUD. LALANDEC. ISTRIA. CORBIER. REMY. MMES BOCQUET. LAURENT.
Sous la Présidence de M. MORIN.
M. DEHAYE donne pouvoir à M. MORIN.
M. ABELLO donne pouvoir à M. CUENOT.

ETAIT ABSENT :
M. TOSELLO.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

A compter du 1er janvier 1994, les Communes sont tenues, en application de l'instruction M 49 de mettre en oeuvre le budget annexe "eau et assainissement".
Cette application conduit à un équilibre de gestion budgétaire plus rigoureux que par le passé.
Avant de mettre la dernière touche à ce budget, le Conseil Municipal a examiné et voté quelques mesures administratives préliminaires.

CADENCE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

En application de la circulaire N°91 205 C du 30 septembre 1991, le Conseil Municipal fixe les durées d'amortissement pour chaque type d'immobilisations recensées :
- Réseaux d'assainissement.....50 ans
- Station d'épuration.....50 ans
- Réseaux d'eau.....40 ans
- Pompes et vannes.....10 ans

Selon les durées et le mode d'amortissement ci-dessus retenus par le Conseil, chaque élément répertorié dans l'état d'immobilisations fera l'objet d'un tableau d'amortissement tenant compte de la valeur nette comptable à compter du 1er janvier 1994 et servira au calcul de l'annuité d'amortissement.
La dépense correspondante sera inscrite à l'article 681 de la section exploitation.
Adopté à l'unanimité.

NON ASSUJETTISSEMENT A LA T.V.A.

La circulaire du 10 novembre 1992 modifiant le code général des impôts stipule que les personnes morales de droit public sont obligatoirement assujetties à la T.V.A. pour les opérations de fourniture d'eau dans les Communes d'au moins 3000 habitants. Au-dessous de ce seuil, elles peuvent opter pour le non assujettissement.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'opter pour cette dernière possibilité.

GESTION COMMUNALE : EAU ET ASSAINISSEMENT

La nécessité de déterminer le coût du service doit conduire à individualiser chacun des budgets d'eau et d'assainissement lorsqu'ils sont gérés en commun.
Toutefois, si le service gère conjointement les activités d'eau et d'assainissement selon un mode de gestion identique et si les deux activités sont soumises aux mêmes règles d'assujettissement à la T.V.A., il est admis de regrouper les deux services en un seul budget appuyé sur un état de ventilation.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après en avoir délibéré, de regrouper au sein du même budget les opérations du budget annexe eau et assainissement.

CHOIX D'UN AVOCAT

Considérant la nécessité de défendre les intérêts de la Commune et de mener toute action devant la juridiction au vu de sauvegarder les intérêts de la Commune.
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré autorise le Maire à choisir Maître Isabelle COLOMBANI, Avocat à BRIGNOLES.
Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE D'AGENTS CONTRACTUELS A TEMPS NON COMPLET

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de permettre l'emploi d'agents contractuels à temps non complet pour les besoins du service, soit :
- un agent pour le service administratif,
- un agent pour le service voirie.

Ces régularisations administratives n'offrent aucune nouvelle vacance d'emploi.
Adopté à l'unanimité.

DEBROUSSAILLER AUJOURD'HUI
POUR DORMIR DEMAIN
"50 METRES AUTOUR DES HABITATIONS"
AVANT LE 15 MARS 1994

LES VAROIS VERS LES AUTRES
LA FARFOUILLE !

Le dimanche 21 novembre a eu lieu, de 9 heures à 17 heures, dans la salle polyvalente, une grande farfouille organisée par "Les Varois vers les Autres".
Tout au long de ce dimanche, des centaines de personnes ont défilé et "fouillé" pour trouver qui le pull ou les jeans pour les petits qui la robe ou la chemise originales dont on n'a pas vraiment besoin mais que l'on peut acquérir tout de même sans remord, car dix francs c'est tellement bon marché et de surcroît il s'agit d'aider les autres. Alors, pas d'hésitation! Bonne journée pour les "Varois" permise grâce au dévouement de quelques bénévoles qui ont consacré une partie ou la totalité de leur journée à cette vente !

BIENVENUE ET SOUVENIRS

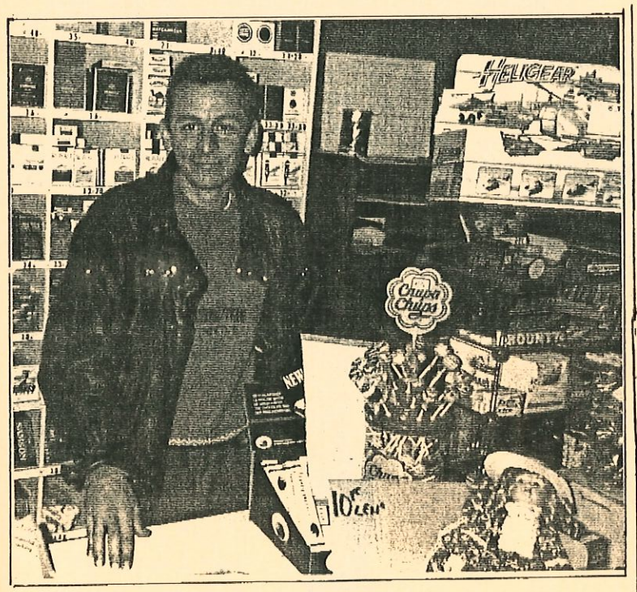

Le dimanche 24 novembre, M. et Mme GOUVERNEUR offraient, à l'occasion de leur départ, un sympathique apéritif dans leur magasin tabac, journaux, mercerie de la rue Notre Dame.
Nous leur souhaitons bonne chance et les remercions pour leur gentillesse qui restera dans bien des souvenirs.
A cette occasion, ils ont présenté au village leurs successeurs : M. et Mme TROJANI Bruno qui s'installent donc à SAINTE-ANASTASIE.
Originaire de la région Hyéroise, ils ne seront donc pas trop dépaysés.
Nous leur souhaitons la bienvenue.

PEINTURE
MICHEL TORRENTE
CHEMIN DE CANDY
Tel. 94 72 22 14

PETITE ANNONCE

Urgent, couple sérieux, 2 enfants, cherche à louer à l'année villa ou rez-de-chaussée F3/F4, secteur SAINTE-ANASTASIE ou GAREOULT. Tél. 94.72.24.48.

LOTO DU COMITE DES FETES

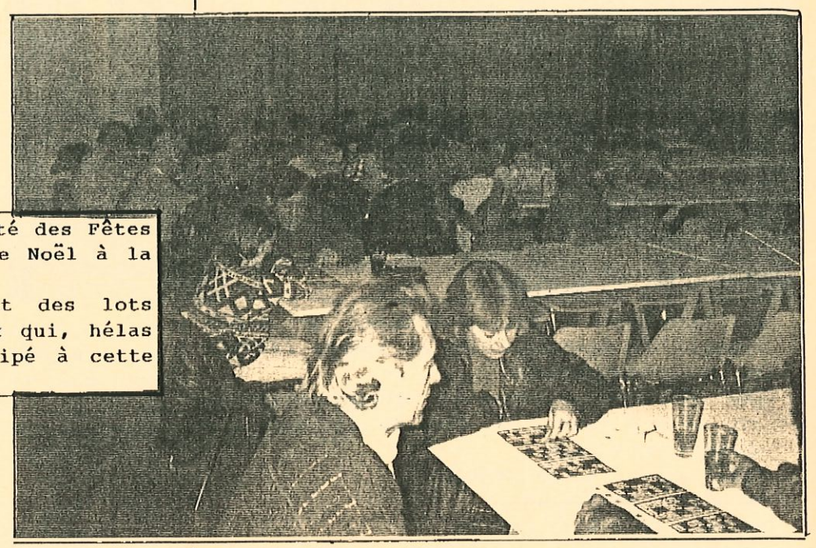

Ce samedi 21 novembre, le Comité des Fêtes ouvrait la saison des lotos de Noël à la salle polyvalente.
Une excellente organisation et des lots magnifiques ont récompensé ceux qui, hélas trop peu nombreux, ont participé à cette agréable soirée.

LOTOS A LA SALLE POLYVALENTE

- Le 05 décembre : Les Médaillés Militaires
- Le 18 décembre : Club de Foot-Ball

TOMBOLA DE NOEL

Le tirage de cette tombola (un VTT adulte) se déroulera en public, au Bar des Amis, le dimanche 19 décembre à 12 heures.

PREVISION SPORT SCOLAIRE

Cross des écoles le 18 décembre au Pré de la Font.

Nous apprenons la naissance, au Moulin de la Font du Vert, d'Emilie, fille de Marie-Joëlle et François LAURENT.
Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et grands-parents.

MUSIQUE A SAINTE-ANASTASIE CONCERT DU 17 DECEMBRE

Le 17 décembre prochain aura lieu à 20 heures 30, à la salle polyvalente, un concert de musique classique et traditionnelle interprêté avec flûte et guitare par deux jeunes gens demeurant à GATTIERES (ALPES MARITIMES).
Leur musique, qu'ils veulent "sans frontières", Christian MAESTRI et Christian RASQUIER vont la jouer dans le monde entier de LONDRES à TOKYO, des CORDILLERES des ANDES à VARSOVIE, de PARIS (le "Grand Echiquier" de Jacques CHANCEL)... à SAINTE-ANASTASIE.

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :
- Gaëtan HERNANDEZ, né le 4 novembre ;

et de :
- Nicolas RUELLE, né le 9 novembre.

Nous présentons aux parents toutes nos félicitations.

DELEGATION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS EN VERTU DE L'ARTICLE L 122-20 DU CODE DES COMMUNES

Vu le Code des Communes et notamment ses articles L 122-11, L 122-13, L 122-20 et L 122-21,
Considérant qu'il est dans l'intérêt de la bonne marche de l'administration communale de déléguer au Maire et aux Adjoints au Maire les prérogatives prévues par les articles L 122-11, L 122-13, L 122-20 et L 122-21 du Code des Communes,
Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,
Décide :
Article 1er :
M. le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L 122-20 du Code des Communes.
Article 2 :
Cette délégation est étendue aux Adjoints, dans les conditions fixées à l'article L 122-21 et sous réserve qu'ils reçoivent également délégation de pouvoir et de signature en application de l'article L 122-11 du Code des Communes.
Donne au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.
Adopté à l'unanimité.

CHRONIQUE MUNICIPALE

INFORMATIONS UTILES

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 05 décembre....Dr LE MADEC (94.59.69.52)
Le 12 décembre....Dr MATHIE (94.59.62.97)
Le 19 décembre....Dr HYBRAM (94.28.33.17)
Le 25 décembre....Dr ARNAUD (94.80.20.98)
Le 26 décembre....Dr ARNAUD (94.80.20.98)

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :
- s'adresser ou téléphoner à la Mairie 94.72.21.19.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :
- téléphoner au 94.72.24.91.

Enfin pour les évènements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, sera présente à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE Place de l'Eglise, de 14 heures à 15 heures 30, le MARDI 7 DECEMBRE 1993.

HORAIRES DES CARS DESSERVANT SAINTE-ANASTASIE

POUR ALLER A BRIGNOLES
Service assuré par les autocars BLANC
Départ : 07 H 55 Arrivée : 08 H 15
" 20 H 30 " 20 H 50

POUR REVENIR DE BRIGNOLES
Service assuré par les autocars BLANC
Départ : 06 H 00 Arrivée : 06 H 20
" 19 H 05 " 19 H 25

Service assuré par les autocars DENALE (remplace les autocars BRUZZONE)
Départ : 11 H 00 Arrivée : 11 H 20

POUR ALLER A CARNOULES (S.N.C.F.)
Service assuré par les autocars BLANC
Départ : 06 H 20 Arrivée : 06 H 40
" 19 H 25 " 19 H 45

POUR REVENIR DE CARNOULES (S.N.C.F.)
Service assuré par les autocars BLANC
Départ : 07 H 40 Arrivée : 07 H 55
" 20 H 15 " 20 H 30

Les services assurés par les autocars BLANC fonctionnent tous les jours sauf les dimanches et jours fériés.

Les services assurés par les autocars DENALE fonctionnent tous les mardis, jeudis et samedis.

CONTAINERS A DECHETS MENAGERS

Nous vous remercions de bien vouloir, par simple MESURE D'HYGIENE, EMBALLER VOS DECHETS DANS DES SACS POUBELLES.

SERVICE DES IMPOTS

Le Centre des Impôts Fonciers de DRAGUIGNAN nous informe qu'un certain nombre de contribuables désireux de consulter les plans cadastraux se rendent dans les locaux du Centre Foncier pour procéder à des consultations.
Le Directeur du Centre de DRAGUIGNAN nous indique que ces déplacements à DRAGUIGNAN sont parfaitement inutiles.
En effet, les plans mis à la disposition des Communes sont identiques et subissent la même mise à jour que ceux détenus par le service du cadastre.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme les années précédentes, le Centre Communal d'Action Sociale organise le 16 décembre à la salle polyvalente, un repas amical des "Anciens". Y sont invités, accompagnés de leur conjoint, les personnes âgées de 70 ans avant le 31 décembre 1993.
Nous demandons à chacun de répondre à l'invitation qui lui sera adressée dans les prochains jours. Enfin tous ceux, quel que soit leur âge, qui désirent participer à ce repas, pourront le faire (s'adresser à la Mairie).
Les membres du Centre Communal d'Action Sociale sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient obtenir de plus amples renseignements.

Membres du Centre Communal d'Action Sociale

Mme LAURENT M. Présidente	M. LALANDEC P.
M. ABELLO J.B.	M. DEHAYE R.
M. JEANNIN J.	Mme VERNAY M.
Mme BOCQUET Y.	M. BOTTEY A.

CAMION VENTE

"Auvergne Ménager" stationnera Place de la Gare le samedi 4 décembre, de 15 H 30 à 18 H 30.

AIDE SOCIALE

Mme Marie LAURENT, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, reçoit chaque jeudi de 10 heures à 12 heures, à la Mairie, les personnes en difficulté ou celles qui, tout simplement auraient besoin d'un renseignement d'ordre social.
Bien entendu et sur simple demande, elle est également disponible les autres jours de la semaine pour répondre à ces problèmes.

REMERCIEMENTS

Nous remercions M. PASQUIER qui vient de faire don à la Commune d'un dictionnaire LAROUSSE.

ENTRETIEN DE L'ISSOLE

Nos cours d'eau méditerranéens subissent tous les ans des périodes de sécheresse sévères dont nous avons pu mesurer l'ampleur ces derniers étés. Mais des évènements récents sont venus nous rappeler qu'ils peuvent aussi connaître des crues brutales et dévastatrices. Les effets de ces crues sont d'autant plus importants qu'en période de basses eaux, des arbres ou des branches tombent dans le lit, des gravats, des ferrailles, des déchets divers y sont déversés, et constituent des barrages aggravant les risques d'inondation.
Les rivières du VAR étant des cours d'eau non domaniaux, ce sont les riverains, propriétaires des berges et du lit, qui sont responsables de leur entretien. A ce titre, il leur appartient de maintenir le libre écoulement des eaux en enlevant tous les obstacles gênants, et notamment les arbres et les branches tombés dans le lit.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre, les élus, les Anciens Combattants, Présidents d'Associations, enfants des écoles et de nombreux habitants du village étaient réunis autour du Maire pour commémorer l'Armistice de 1918.
Après les dépôts de gerbes traditionnels et une minute de silence, M. DASSONVILLE, Président des Médaillés Militaires, donnait lecture du message du Ministre des Anciens Combattants.

Enfin, le Maire dans une courte allocution, demandait à toutes les personnes présentes un instant de recueillement à la mémoire de toutes les victimes des guerres et des paix perdues.

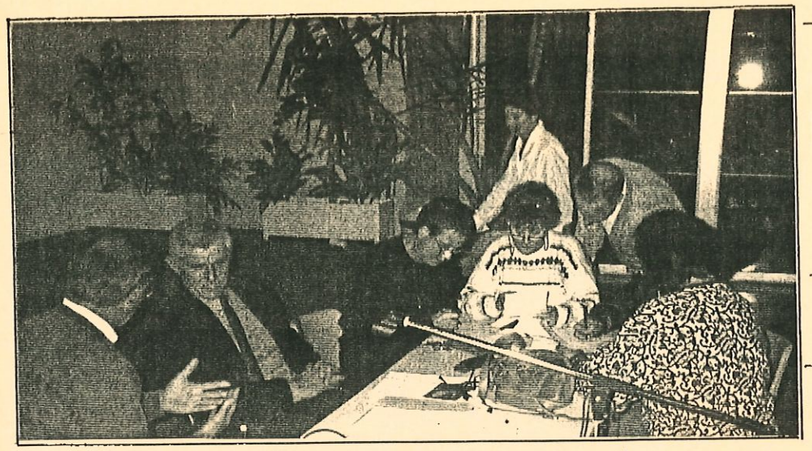

Le dépouillement des votes, le contrôle de la régularité des comptes; des opérations sérieuses dans la vie d'un club.

de GAREOULT ; Pierre COCCOLO et Roger MERLIER de FORCALQUEIRET et Robert ORSELLI de LA ROQUEBRUSSANNE.
Les membres du Conseil d'Administration ont voté à leur tour afin de désigner les membres du bureau :
Présidente : Marie LAURENT
de SAINTE-ANASTASIE ;
Secrétaire : Elie LAFITE
de GAREOULT ;
Trésorier : Pierre COCCOLO
de FORCALQUEIRET ;
Vice-Président : Robert ORSELLI
de LA ROQUEBRUSSANNE ;
Trésorier-Adjoint : Roger MERLIER
de FORCALQUEIRET ;
Secrétaire-Adjoint : René AUGEIA
de GAREOULT.

Pour finir et comme le veut maintenant la tradition, d'excellentes pizzas furent dégustées, accompagnées d'un frais rosé.
Longue vie au club et des randonnées nombreuses et passionnantes pour 94.

LA VIE AU VILLAGE

SUR VOS ECRANS A SAINTE-ANASTASIE

Samedi 27 novembre : JURASSIC PARK de Steven SPIELBERG.
Après cinq ans de recherches et d'efforts, le milliardaire John HAMMOND est sur le point d'ouvrir un zoo de conception unique, tout entier consacré à une espèce mythique, éteinte depuis des milliers d'années et miraculeusement ressuscitée : le dinosaure.
NOTA : Une exposition du Muséum d'Histoire Naturelle "Sur les Traces du Futur" sera offerte au public dans la grande salle polyvalente, samedi 27 novembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures jusqu'à l'heure de projection du film.
La visite de l'exposition est gratuite.

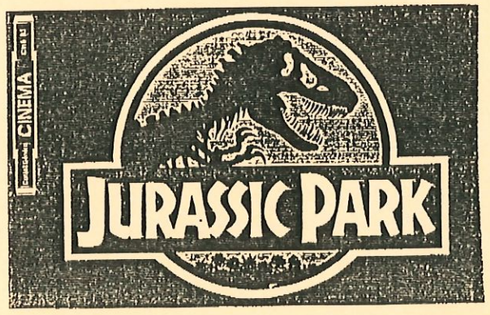

Samedi 11 décembre : GERMINAL de Claude BERRY avec DEPARDIEU, MIOU-MIOU, C. ALLEGRET RENAUD et d'anciens mineurs du Nord de la FRANCE.
Une mise en scène fidèle du roman d'Emile ZOLA "Germinal", l'une des plus grandes oeuvres de la littérature française.
Une peinture puissante et réaliste de la vie misérable des mineurs au siècle dernier, d'un monde de souffrances et d'injustices mais aussi de luttes désespérées d'où germera un espoir pour les générations futures; des scènes au souffle épique incontestable...
Un film qui restera un classique du cinéma français.

G. DEPARDIEU dans le rôle de Maheu, l'un des héros du roman de ZOLA.

CADETS :
Le 12/12/93 à 10 heures :
SAINTE-ANASTASIE/LE LAVANDOU.
Le 18/12/93 à 16 heures :
CAVALAIRE/SAINTE-ANASTASIE.

MINIMES :
Le 11/12/93 à 16 heures :
SAINTE-ANASTASIE/GRIMAUD.
Le 18/12/93 à 17 heures :
FREJUS/SAINTE-ANASTASIE.

Entreprise Eric CODONNEL
Terrassements - Travaux publics
Piscines - Fosses Septiques
3 rue des oustaouts
83136 Ste Anastasie
94.72.24.63 ou 94.72.23.12
SIRET: 39204965600011

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.S.L. DU 13 NOVEMBRE

L'assemblée générale de l'Association Sports et Loisirs de SAINTE-ANASTASIE s'est tenue le samedi 13 novembre sous la présidence de M. Aristide JURAVER.
ETAIENT PRESENTS :
M. Jacques ARNAUD, Trésorier ;
M. Alain MARQUES DE CARVALLIO, Vice-Président ;
(M. Roland DORCHE, Secrétaire absent, est excusé) ;
M. et Mme GROSJEAN Pierre ;
M. et Mme LAURET Jean-Max ;
(MM. TOSELLO et BOUILLON et Mme MORIN, absents, sont excusés.
Cette assemblée restreinte a procédé au renouvellement des membres du bureau pour l'organisation des Boucles de l'Issole en 1994.
Président : M. GROSJEAN Pierre
Secrétaire : M. MARQUES DE CARVALLIO Alain
Trésorière : Mme GROSJEAN Josiane
Trésorier Adjoint : M. LAURET Jean-Max
Conseiller Technique : M. JURAVER Aristide

M. et Mme GROSJEAN Pierre, enseignants retraités et résidant temporairement à SAINTE-ANASTASIE depuis 1987, viennent de s'y installer définitivement. Ayant participé au cours de leur carrière à des activités sportives et associatives, ils souhaitent mettre leur expérience au service de la vie de notre village.

Le Bureau de l'A.S.L.

ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS PEDESTRES

Elle s'est tenue à la salle polyvalente de SAINTE-ANASTASIE le vendredi 19 novembre dernier à 18 heures, en présence de M. Le Maire de SAINTE-ANASTASIE et de M. FABRE, un Adjoint au Maire de GAREOULT, randonneur lui aussi. Une cinquantaine de randonneurs étaient présents.
Après l'allocution de bienvenue de la Présidente, M. le Maire prenait la parole pour dire sa satisfaction de voir ce club fonctionner de façon très satisfaisante depuis 6 ans environ et son approbation pour son aspect intercommunal (cinq Communes du Canton sont représentées), exprimé par sa nouvelle dénomination "Les Randonneurs de l'Issole".
Le rapport moral et le rapport financier reçurent l'approbation générale et, comme tous les ans, il fut procédé à l'élection du Conseil d'Administration.
Furent élus pour composer ce Conseil :
Nanou MORIN, Marie LAURENT, M.Françoise CUENOT, Danièle VALDENAIRE, de SAINTE-ANASTASIE ; Elie LAFITE et René BUGEIA

La présence de plus d'une cinquantaine de personnes est le meilleur témoignage de la vitalité de ce club.

TRAVAUX EFFECTUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

La persistance du mauvais temps a quasiment interrompu la réalisation de travaux extérieurs, en particulier l'aménagement du parking dont la mise en service était prévue aux alentours du 15 novembre.
Néanmoins, ont pu être exécutés :
En extérieur :
- Le coulage d'une dalle armée et le pavage de la plate-forme intermédiaire des deux ensembles de marches donnant accès au parking.
- La mise en place de deux lanternes sur le mur côté placette de la nouvelle Mairie.
- La suppression par l'E.D.F., d'une ligne électrique désaffectée entre la rue du Général de Gaulle et la place de Naple.
- Ramassage des feuilles mortes dans le village à l'aide de l'aspirateur du Syndicat de l'Issole (SAINTE-ANASTASIE et FORCALQUEIRET).

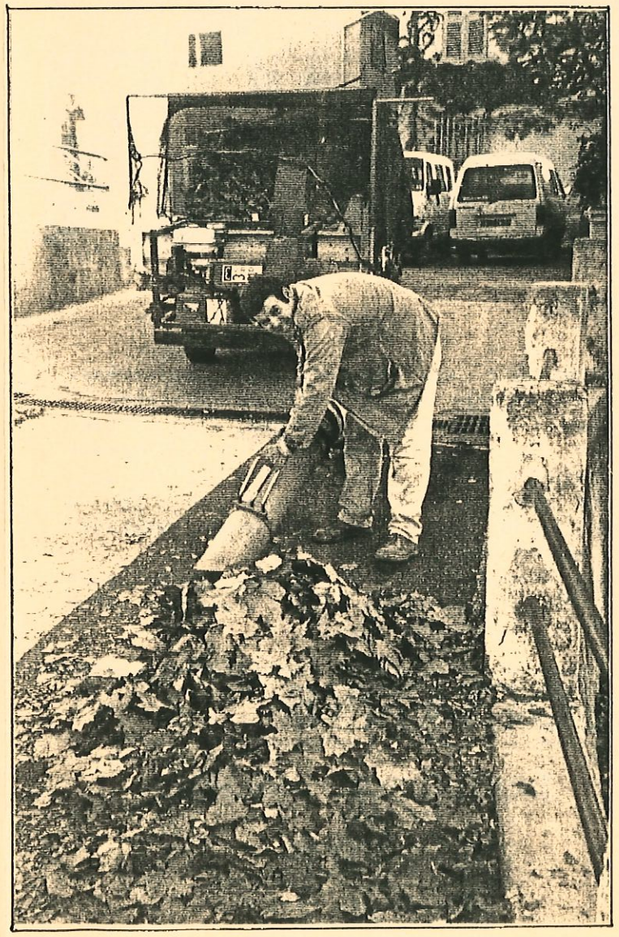

Le ramassage des feuilles mortes à l'aspirateur : une opération à renouveler de multiples fois...

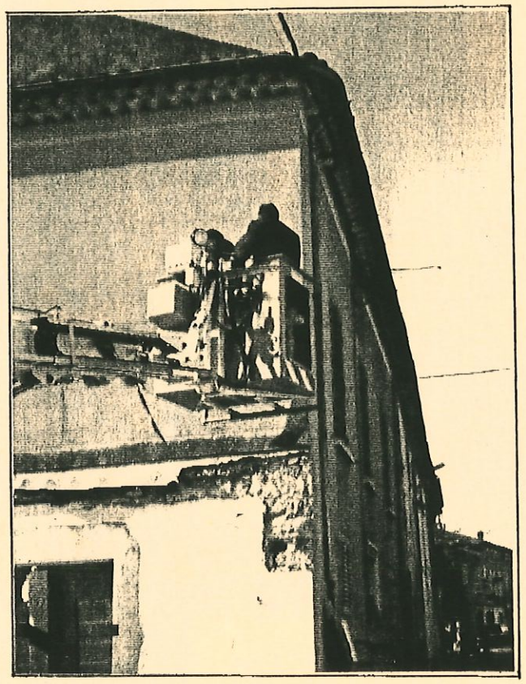

L'installation de deux lanternes sur la façade d'entrée de la future Mairie.

En intérieur :
- Des travaux de gros-oeuvre dans le futur bureau du Garde Municipal (dalle, scellement des fenêtres, abattage d'une cloison...).
- Connexion des lampadaires du parking à la ligne d'alimentation de l'éclairage public.
- Mise en service, le 15 novembre, de l'éclairage du parking.

Il convient de souligner que le retard pris dans la réalisation du parking aura inévitablement des répercussions sur le programme de bétonnage des chemins.
Le coulage du béton de voirie exige, en effet, la conjonction de deux conditions indispensables : une température clémente et l'absence de pluies. L'approche de l'hiver constituera un handicap certain mais le maximum sera fait pour réaliser les travaux prévus au programme de 1993.

MARBRERIE FUNERAIRE J. GRISOLLE
83136 STE-ANASTASIE - Tél. 94.72.24.23 - 94.72.23.77

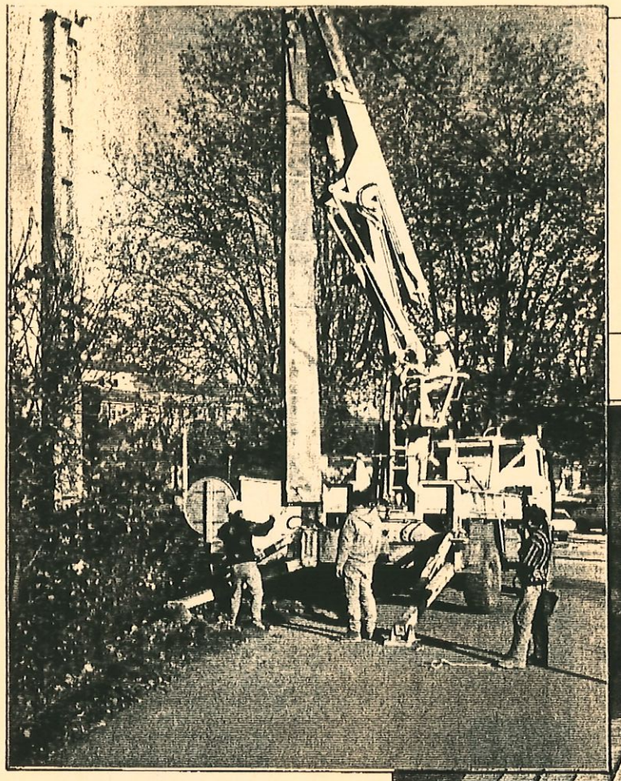

Travaux pour l'amélioration de l'environnement : à l'aide d'un matériel lourd et impressionnant, l'E.D.F. procède à l'enlèvement de poteaux électriques devenus sans utilité à la suite de modifications de dessertes pour assurer aux usagers un meilleur service.

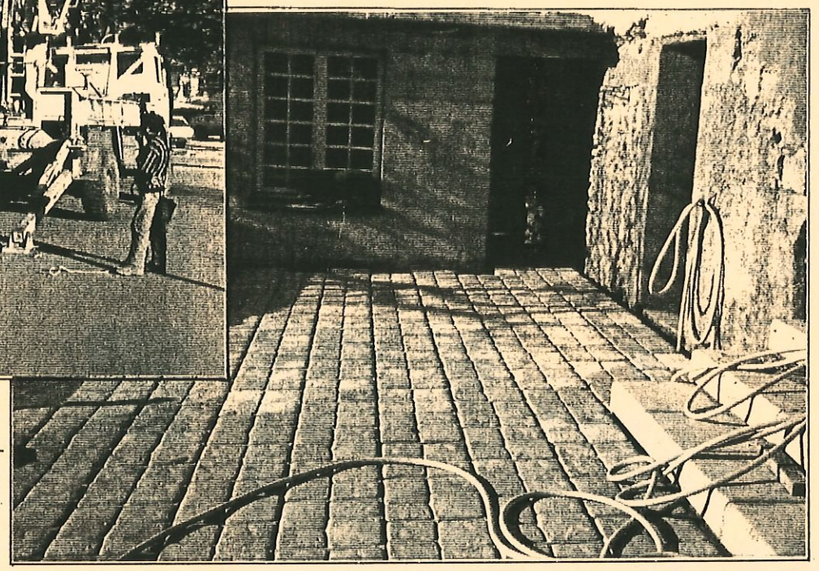

Le pavage de la plateforme intermédiaire des deux ensembles de marches.
Au fond, le futur bureau du Garde Municipal.

NIDS DE POULE

La Mairie est, à juste titre, interpellée depuis quelque temps sur l'existence de nids de poule ou de dégradations sévères sur presque tous les chemins goudronnés.
Elle est parfaitement consciente de la gène occasionnée aux utilisateurs et fera tout son possible pour réparer les dégâts dès qu'elle disposera des moyens nécessaires.
Le mauvais temps qui a sévi depuis le début septembre jusqu'à peu est non seulement responsable des dégradations constatées, mais a empêché tout travail en extérieur.
Ainsi les travaux du parking, qui en tout état de cause demeurent prioritaires, accusent-ils un retard de 2 mois. Ils doivent être menés à leur terme par l'équipe municipale avant que d'autres chantiers ne soient ouverts.
Nous demandons à tous un peu de patience et de compréhension dans l'attente d'un retour "à la normale".

LA VIE ASSOCIATIVE

TENNIS

L'assemblée générale du club prévue pour le 11 décembre est reportée à début janvier. Les Membres du club seront informés prochainement de la date de cette réunion.

Ramonage Electrique "Lady Clean"

PETITJEAN

SAINTE-ANASTASIE

Cheminées Mazout Chaudières

Produits :
-dégoudronnant, bois, charbon ;
-décrassant, chaudière fuel ;
-cartouche pour feu de cheminée ;
-décapant vitres ;
-joint fibre de verre teinte noir

"La Propreté en Plus"
TEL. 94.72.23.97.

FOOT-BALL

Les membres du bureau du Foot-Ball Club de SAINTE-ANASTASIE (ci-contre).
Les Débutants et les Minimes avec leurs entraîneurs.

Le FCSA (Foot-ball Club de SAINTE-ANASTASIE) compte à présent trois équipes :
- Les débutants (qui jouent en plateaux, cinq joueurs qui disputent 2 matches à chaque plateau, en général le samedi après midi). Ils sont entraînés par M. BRISSOT et ont remporté 4 matches sur 4.
Ce samedi 19 novembre, le score a donc été de 3 à 0 et de 2 à 1 en faveur de nos petits joueurs.
Bravo et bonne continuation.
- Les Minimes entraînés par M. TORRENTE, n'ont malheureusement pas eu autant de succès. Aucune victoire pour l'instant.
Ce dimanche 20 novembre, en ouverture du match des Seniors (SAINTE-ANASTASIE - MONTFORT), nos jeunes footballeurs se sont inclinés 2 à 5 face à FLAYOSC. Peut-être leur manque-t-il un peu de "jouer ensemble". Mais étant donné le potentiel de chacun, on peut avoir bon espoir pour une meilleure suite du championnat.
- Enfin, l'équipe Senior, entraînée par M. COLL, fait un début de saison mirobolant.
Les scores :
- SAINTE-ANASTASIE/BRIGNOLES (1 - 0)
- SAINTE-ANASTASIE/POURRIERES (5 - 0)
- SAINTE-ANASTASIE/GINASSERVIS (1 - 0)
- SAINTE-ANASTASIE/VERDON (1 - 1)
- SAINTE-ANASTASIE/MONTFORT (4 - 1)
Grâce à 4 victoires et 1 match nul à l'extérieur, les Seniors prennent la tête du championnat. Les joueurs et les dirigeants sont fiers de leurs résultats et ravis de voir que les spectateurs et supporters sont au rendez-vous.
Le club organise un loto le 18 décembre à la salle polyvalente de SAINTE-ANASTASIE à partir de 21 heures.
Venez nombreux !

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL VAR 1993/1994

RESULTATS :
Journée du samedi 06/11/93 :

Poussins, Poussines à SAINTE-ANASTASIE:
SANARY : 70, SAINTE-ANASTASIE : 17.

Benjamins à HYERES :
HYERES : 30, SAINTE-ANASTASIE : 19.

Cadets à SALERNES :
SAINTE-ANASTASIE : 28, SALERNES : 21.
NOTA : Match arrêté pour cause de pluie.

Journée du dimanche 07/11/93 :

Minimes à SAINT-MAXIMIN :
SAINTE-ANASTASIE : 44
BRIGNOLES/SAINT-MAXIMIN : 36.

Journée du samedi 13/11/93 :

Cadets à SAINTE-ANASTASIE :
SAINTE-ANASTASIE 95, SAINT-RAPHAEL : 31.

Minimes à SAINTE-ANASTASIE :
SAINTE-ANASTASIE 65, SAINT-MAXIMIN : 34.

Benjamins à SAINTE-ANASTASIE :
SAINTE-ANASTASIE : 46, FREJUS : 9.

JOURS ET HEURES DES PROCHAINS MATCHS :

POUSSINS :
Le 11/12/93 à 14 heures :
SAINTE-ANASTASIE/LA LONDE.